

Propos recueillis

Rapport sur les consultations publiques

Vers une stratégie sur la gestion des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse



Environment
Environnement



Table des matières

Message du ministre	2
Processus de consultation	3
Rétroaction	4
Ce que les citoyens pensent de la gestion des ressources en eau.....	5
Pourquoi avons-nous besoin d'une stratégie sur la gestion des ressources en eau?.....	6
Gestion et responsabilité	7
Ressources financières et humaines	9
La valeur de l'eau	10
Valeur intrinsèque	11
Sensibilisation	11
Contrôle et information	12
Conservation	13
Aménagement du territoire	14
Technologie et outils	15
Prochaines étapes	16
Annexe 1 : Principaux bassins hydrographiques de la Nouvelle-Écosse	17
Annexe 2 : Ateliers publics.....	18
Annexe 3 : Organismes qui ont déposé une demande officielle auprès du ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse.....	19
Annexe 4 : Propos recueillis dans les municipalités, les associations et chez les professionnels.....	20

Message du ministre

La beauté naturelle de la Nouvelle-Écosse occupe une place essentielle dans la qualité de vie de ses habitants et suscite l'admiration des visiteurs. Sa protection est donc l'affaire de tous. Nos lacs, rivières, ruisseaux, marais, bassins hydrographiques et aquifères constituent des ressources capitales pour la santé, les loisirs, la recherche, le tourisme et la prospérité économique. Il est donc essentiel que nous mettions en place une stratégie de protection et d'utilisation à long terme de ces ressources.

Je souhaiterais vivement remercier l'ensemble des personnes, des organismes et des groupes gouvernementaux pour leurs avis et suggestions sur la gestion des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse. Grâce aux ateliers qui ont été organisés partout dans la province ainsi qu'aux avis que nous avons reçus par d'autres moyens, et qui sont rassemblés dans le présent rapport, nous savons ce que les Néo-Écossais pensent sur la question. Nous ferons donc de notre mieux pour élaborer, en fonction de ces derniers, une stratégie visant à mieux gérer les ressources en eau de la Province. La loi de la Nouvelle-Écosse sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*) vise à offrir à cette province, d'ici 2010, l'un des environnements les plus propres et les plus durables au monde. Merci d'aider notre province à emprunter cette voie.



L'honorable Mark Parent

Ministre de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse



Processus de consultation

Les Néo-Écossais se sont vu offrir la possibilité, entre le 31 janvier et le 1^{er} juin 2008, de nous faire part de leur avis sur les meilleurs moyens à mettre en place pour protéger et faire une utilisation responsable des ressources en eau de la province. Quelque 400 citoyens ont donc exprimé, par écrit ou en personne, leur avis sur la question.

La plupart de ces commentaires ont été faits en réaction au document de travail intitulé *Vers une stratégie sur la gestion des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse*, lequel présente un certain nombre de problèmes sur la gestion des ressources en eau. Ce document pouvait être consulté en ligne sur le site d'Environnement Nouvelle-Écosse; une copie papier était également disponible dans plusieurs bureaux de la province.

Un questionnaire sur la façon la plus efficace de gérer nos ressources en eau accompagnait également ce document. Une phrase d'introduction incitait les participants à le remplir et à l'envoyer à Environnement Nouvelle-Écosse. Le ministère a également reçu par écrit les avis de divers organismes non gouvernementaux, associations, municipalités et agences gouvernementales.

Le questionnaire invitait les personnes interrogées à donner leur avis sur les aspects suivants : qualité de l'eau potable et efficacité des systèmes d'évacuation des eaux usées, principales préoccupations liées à l'eau en général, moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins économiques actuels sans compromettre les ressources en eau pour l'avenir, origine des sommes nécessaires à la protection des ressources en eau, types d'utilisation de ce financement, et actions personnelles visant à conserver et à protéger les ressources en eau.

Outre ce questionnaire, 14 ateliers publics ont été organisés partout dans la province en avril et mai 2008, dans des lieux choisis en fonction de l'importance de la population et de leur accessibilité. Les participants ont donc eu la possibilité de discuter de la gestion actuelle des ressources en eau, de certaines questions et priorités clés, ainsi que des éléments à mettre en place pour une gestion véritablement efficace de ces ressources. Tous les ateliers ont été animés par un tiers.

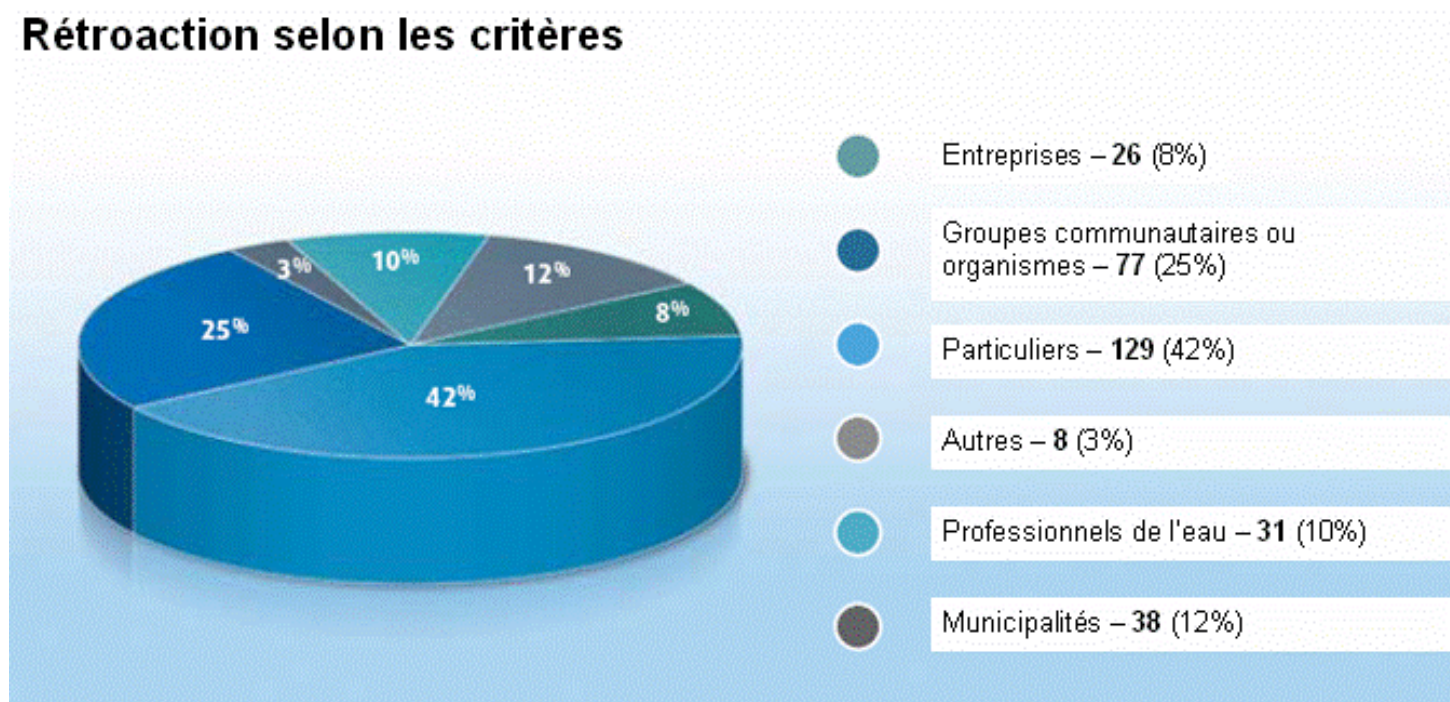
Les propos recueillis pendant les consultations sont présentés ci-après. Ces informations nous aideront dans notre travail d'élaboration d'une stratégie de gestion globale des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse. Les annexes de ce rapport présentent en détail les avis des municipalités, des associations, des professionnels, ainsi que des avis personnels sur chacune des questions soulevées pendant les ateliers et dans le document de travail.

Profil du participant

Afin de mieux comprendre les avis émis par les personnes interrogées, nous leur avons demandé de nous donner un certain nombre de renseignements sur eux-mêmes, sur leur emploi ou leur entreprise, leur appartenance à un organisme ou un groupe, ou encore si leurs activités professionnelles sont liées à l'eau. Parmi ces personnes, ainsi que les participants aux ateliers, beaucoup viennent de municipalités, ce qui a entraîné la création d'une catégorie supplémentaire.

On a également demandé aux personnes qui ont rempli le questionnaire d'indiquer le bassin hydrographique le plus proche de leur adresse. Sur les quelque 200 personnes ciblées, 128 n'ont pas pu répondre à cette question, et 40 sont alimentées par le bassin hydrographique de la rivière Sackville. [La page 17 de l'Annexe 1 indique où se trouvent les principaux bassins hydrographiques de la Nouvelle-Écosse.](#)

Rétroaction selon les critères



Rétroaction

Ce que les citoyens pensent de la gestion des ressources en eau

L'on a demandé aux participants aux ateliers d'expliquer à quoi devrait ressembler la gestion des ressources en eau en 2020. Les commentaires obtenus nous aideront dans notre élaboration d'une stratégie de gestion globale de ces ressources.

Vision des Néo-Écossais pour 2020 :

- Tous les Néo-Écossais doivent avoir accès à une eau propre, de qualité, et en quantité suffisante. Ces derniers comprennent pleinement la valeur de cette ressource essentielle. Le coût de l'eau a été quantifié et est bien compris du public.
- La Nouvelle-Écosse a mis en place une gestion intégrée des ressources en eau ainsi qu'une approche à long terme qui tient compte de la qualité de l'écosystème tout en créant un équilibre entre les intérêts divergents. L'aménagement du territoire tient compte des capacités des bassins hydrographiques.
- L'intendance des ressources en eau est partagée entre les différents niveaux de gouvernement, les collectivités, les différentes parties intéressées ainsi que les citoyens; et la protection et la conservation de ces ressources est l'affaire de tous. Des comités d'intendance des bassins hydrographiques ont été créés. Les Néo-Écossais sont bien informés et savent comment préserver les ressources en eau.
- La Nouvelle-Écosse gère de façon efficace ses ressources en eau. Les prises de décisions, les politiques et les programmes sont bien coordonnés. Les différents rôles et responsabilités ont été clairement définis. Les ressources nécessaires à la gestion de l'eau ont été mises en place. La charge administrative est minimale. Des règlements précis ont été mis en place et sont fermement appliqués.
- Tous les Néo-Écossais ont adopté des mesures de conservation et de protection de l'eau et développé des habitudes cohérentes. La Nouvelle-Écosse n'autorise pas l'exportation à grande échelle de ses ressources en eau. De nouvelles technologies sont utilisées pour la conservation de l'eau dans les foyers. Les contrôles des usines de traitement des eaux usées ont été renforcés. Un ensemble de meilleures pratiques a été mis en place. Les écosystèmes se portent bien et leur diversité est maintenue. Les Néo-Écossais savent que la santé de l'environnement a des conséquences directes sur leur propre santé. Les zones humides qui avaient disparu ont été ravivées, et la qualité de l'eau s'est améliorée.
- Les Néo-Écossais sont au courant des volumes d'eau disponibles, où cette eau se trouve et comment elle est utilisée. Ils comprennent bien la capacité des bassins hydrographiques de la province. Ces derniers ont facilement accès, par divers moyens, aux informations portant sur les ressources en eau, et ces informations sont constamment mises à jour, faciles à comprendre et largement communiquées. Les décisions sont fondées sur des preuves scientifiques.

Pourquoi avons-nous besoin d'une stratégie sur la gestion des ressources en eau?

En essayant de comprendre pourquoi la province a besoin d'une stratégie sur la gestion des ressources en eau, les participants aux ateliers ont identifié quatre principales raisons : les changements climatiques, la santé publique, la sécurité et la préparation aux situations d'urgence, ainsi que la prospérité économique. Les avis et les recommandations portant sur ces quatre éléments sont résumés ci-dessous.

Changements climatiques

Selon les participants, une stratégie de gestion bien pensée des ressources en eau permettra à la province de faire face aux conséquences inévitables des changements climatiques, certaines de ces conséquences étant connues et d'autres pas. Des plans d'urgence liés aux conditions météorologiques extrêmes doivent donc être mis en place et prévoir notamment un certain nombre de mesures de protection des systèmes d'approvisionnement en eau.

Santé publique

Les participants souhaiteraient que soit mise en place une stratégie ciblant les infrastructures et renforçant les règlements sur l'eau potable, le traitement des eaux usées et la préparation aux situations d'urgence. Ces mesures permettraient de réduire considérablement les risques auxquels les citoyens sont exposés. Selon les participants, il serait très important de bien informer les citoyens pour qu'ils comprennent leur rôle quant à la protection des ressources en eau.

Sécurité et préparation aux situations d'urgence

Les participants souhaitent savoir qu'ils peuvent et qu'ils pourront avoir accès à de l'eau propre et de qualité, et en quantité suffisante, même dans les situations d'urgence. Selon eux, la mise en place bien pensée d'une stratégie sur la gestion des ressources en eau permettra de répondre à ces besoins.

Prospérité économique

Selon les participants, le gouvernement ne peut pas, sans stratégie, garantir l'accès à de l'eau de qualité, pour quelque utilisation que ce soit, ce qui entraînerait des risques à tous les niveaux, allant de l'agriculture aux loisirs. La Nouvelle-Écosse doit donc mettre en place une stratégie sur la gestion des ressources en eau afin de protéger et de conserver ces ressources précieuses et d'offrir aux générations à venir une économie bien portante.

Quels aspects cette stratégie doit-elle cibler?

Les Néo-Écossais veulent un gouvernement qui dirige et qui ne se contente pas de réguler. Le but ciblé est l'élaboration d'une stratégie actuelle, adaptable et facile à communiquer. Parmi les participants, beaucoup pensent qu'Environnement Nouvelle-Écosse devrait être félicité pour entreprendre une telle étape.

En ce qui concerne l'élaboration d'une stratégie sur la gestion des ressources en eau, les consultations

publiques ont permis de faire ressortir huit thèmes précis :

- **Gestion et responsabilité**
- **Ressources humaines et financières**
- **Valeur de l'eau**
- **Éducation**
- **Contrôle et information**
- **Conservation**
- **Aménagement du territoire**
- **Technologie et outils**

La protection des écosystèmes est liée à chacun de ces thèmes. L'on nous a souvent dit pendant les consultations que l'intégrité de l'écosystème doit constituer notre principale priorité et que les besoins économiques ne doivent pas compromettre cette intégrité. L'on nous a également dit qu'il est important de ne pas oublier que les stratégies sur la gestion de l'eau – ressource naturelle – et sur la gestion côtière ne peuvent pas être élaborées de façon isolée, sans tenir compte les unes des autres.

Gestion et responsabilité

Propos recueillis

Il n'existe actuellement aucune stratégie sur la gestion des ressources en eau, et le système de gestion actuel est plus réactif que proactif. Les rôles et les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ne sont pas clairs. Étant donné que les bassins hydrographiques ne correspondent pas aux limites municipales, beaucoup ne sont pas gérés de façon globale. Plusieurs bons projets ont été réalisés, comme l'élaboration de la stratégie sur l'eau potable. Poursuivons donc notre travail dans ce sens.

Responsabilité fédérale, provinciale et municipale

Selon les citoyens, il n'y a pas assez de coopération interministérielle et intermunicipale. La coordination doit être améliorée dans tous les secteurs, et les rôles et les responsabilités doivent être clairement identifiés. Parmi les participants, beaucoup s'attendent à ce que le gouvernement joue un rôle de leader quant à la mise en œuvre d'une stratégie sur la gestion de l'eau et fasse preuve d'initiative quant à la coopération avec les municipalités et le gouvernement fédéral. Certains participants souhaitent que le gouvernement insiste pour que le gouvernement fédéral mette en place une stratégie nationale.

Certaines municipalités souhaitent que le gouvernement désigne des zones de gestion des ressources en eau et résolve les problèmes se rapportant aux questions de propriété des barrages. Il est important de bien distinguer les problèmes ruraux des problèmes urbains. Les habitants d'une des municipalités ont demandé à ce que les régions rurales où l'aménagement du territoire n'existe pas soient davantage contrôlées. Les municipalités souhaitent de plus avoir la possibilité d'exprimer des avis sur chaque intervention proposée avant que les stratégies ne deviennent des politiques. Elles ont également indiqué que les coûts infrastructurels découlant de chaque nouvelle stratégie ne devraient pas leur revenir.

La privatisation des services d'approvisionnement en eau ne devrait pas être autorisée.

Réglementation et mise en application

Selon beaucoup de participants, les règlements actuels ne sont pas assez contraignants et ne sont pas uniformément mis en

application. Les participants ont indiqué qu'il semblerait que les personnes qui ne respectent pas les directives et les règles ne sont pas toujours punies. Selon certains participants, il serait plus facile d'aller simplement de l'avant en fonction des souhaits exprimés plutôt que de naviguer entre les différentes règles et règlements. De façon générale, les personnes présentes étaient d'avis pour dire qu'il leur est difficile de savoir ce qui s'applique à leur activité et à qui demander de l'aide, et quand. Ces dernières souhaiteraient donc voir plus d'inspecteurs sur le terrain, davantage d'informations sur la réglementation, et une application des règlements qui ne soit pas seulement faite en fonction des plaintes.

Les participants nous ont également fait part des préoccupations suivantes : la protection des ressources en eau devrait devenir une priorité et des règlements efficaces devraient être établis et rigoureusement appliqués; l'utilisation commerciale et industrielle de l'eau devrait être réglementée; une distinction claire devrait être faite entre les directives et les règlements; le gouvernement devrait contrôler et réglementer l'eau utilisée à des fins agricoles, limiter toute utilisation entraînant un gaspillage, par exemple arroser un gazon ou laver une entrée, et revoir et améliorer les stratégies actuelles liées à la protection de l'eau. En particulier, les participants aux ateliers souhaiteraient voir une amélioration des règlements liés à l'utilisation des pesticides, aux activités de canotage, à l'alimentation de la nappe souterraine, aux coupes à blanc, aux pratiques agricoles, aux zones tampons (au-delà de la foresterie) et à l'éducation.

En ce qui concerne le rejet des eaux usées et l'eau potable, beaucoup de participants pensent que tout se déroule convenablement grâce à l'existence de règlements stricts. Ces derniers supposent que des systèmes de contrôle adéquats existent. Parallèlement cependant, beaucoup de ceux qui possèdent un puits s'inquiètent car étant donné qu'il n'existe aucun système d'inspection, il est impossible de savoir si tout fonctionne convenablement. Malgré cela, beaucoup de participants ont félicité le gouvernement pour avoir amélioré le traitement des eaux usées, notamment avec l'ouverture d'une usine de traitement à Halifax.

Gestion des bassins hydrographiques

Selon les participants, la planification et les politiques se rapportant aux bassins hydrographiques ne sont pas suffisantes; ils suggèrent donc que le gouvernement adopte une approche plus globale. Cette approche devrait également tenir compte des impacts sur les bassins hydrographiques. Beaucoup de participants ont suggéré que les ressources en eau soient gérées au niveau des bassins hydrographiques plutôt qu'au niveau municipal, provincial ou fédéral. Comme un des participant l'a indiqué, une règle générale appliquée à toute la province n'est pas forcément efficace pour chaque bassin hydrographique. Un autre participant a proposé de mettre en place des activités créatrices de revenus liés aux bassins hydrographiques pour permettre de compenser les coûts de gestion.

Protection

Les municipalités souhaiteraient voir le gouvernement provincial adopter une approche plus stricte pour la conservation des ressources en eau, imposer des contrôles plus rigoureux sur certaines choses comme les ruissellements à partir des terres agricoles, ainsi que rendre toutes les directives liées à la conservation de l'eau obligatoires. La loi provinciale sur l'environnement (*Environment Act*) représente un bon point de départ, mais nous devons continuer à promouvoir les objectifs qu'elle contient.

Rôle des collectivités

Chacun a un rôle à jouer en ce qui concerne la préservation des ressources en eau. Les participants ont vivement recommandé que le gouvernement aide les groupes souhaitant participer à la gestion de l'eau. Certains ont suggéré que le gouvernement devrait partager cette charge et établir des partenariats en reliant le travail fait par le gouvernement aux efforts des collectivités. Certains souhaitent que des groupes communautaires et des entreprises puissent devenir gardiens de zones protégées. D'autres participants ont suggéré de demander à un organisme en particulier de diriger l'ensemble des efforts.

Les participants aux ateliers publics, notamment, ont mentionné le travail fait actuellement par certains groupes communautaires, et ont vivement recommandé que le gouvernement collabore avec ces derniers pour la mise en œuvre d'une stratégie globale.

Propos recueillis

Les ressources humaines et financières nécessaires à la bonne gestion des ressources en eau ne sont pas suffisantes. Les attentes dépassent de loin les ressources disponibles.

Ressources financières et humaines

Selon les participants, une véritable expertise sur le terrain fait défaut, et les initiatives ont tendance à être mises en œuvre avec des ressources humaines et financières insuffisantes. Voici les suggestions qui ont été faites : faire appel à des professionnels (comme des agents chargés de la conservation et de la protection des ressources en eau), élargir le *Nova Scotia Environmental Home Assessment Program*, et former les conducteurs d'équipement et les promoteurs aux meilleures pratiques en la matière. Il faut de plus investir pour améliorer les infrastructures nécessaires.

Les municipalités veulent obtenir les fonds nécessaires aux missions dont elles sont mandatées. Elles ne veulent pas que le gouvernement charge les municipalités de certaines responsabilités avant de s'assurer que les personnes responsables de la gestion des ressources en eau reçoivent les fonds et les outils nécessaires.

Quand on a demandé aux participants ce qui actuellement fonctionne bien dans la gestion des ressources en eau, ces derniers ont indiqué que le réseau d'intendance communautaire et de groupes consultatifs était de plus en plus important. La participation des citoyens semble également de plus en plus importante; ces derniers semblent être de mieux en mieux informés sur les nouveaux problèmes, et la conscience environnementale des jeunes est de plus en plus grande. Les participants s'attendent à ce que cette tendance se poursuive. Il serait donc judicieux de la part du gouvernement d'exploiter ces tendances et d'investir dans les ressources locales.



Quels sont les coûts?

Propos recueillis

L'eau coûte trop cher. Les industries ne payent pas assez.

Qualité et volume

Selon les participants, le gouvernement a trop souvent l'habitude de prendre des décisions économiques à court terme qui compromettent la protection des ressources en eau pour l'avenir. Beaucoup ont donc suggéré que la stratégie à mettre en place devrait contenir des mesures incitatives comme des subventions de mise à niveau, et favoriser et financer des activités ciblant une réduction de la consommation des ressources en eau. D'autres participants ont suggéré que le gouvernement devrait non seulement exiger que les industries réduisent leur consommation d'eau, mais améliorent également l'état des bassins hydrographiques qu'elles utilisent, par exemple grâce à des travaux de rénovation. Les revenus obtenus pourraient permettre de financer des activités liées à la protection des ressources en eau.

Prix

Même si certains participants pensent que l'eau est trop chère – et que chacun devrait pouvoir acheter de l'eau selon ses moyens – la majorité pense que l'eau n'est pas assez chère et que la vendre à des prix trop bas incite le gaspillage. Voici les suggestions qui ont été faites pour les questions de prix :

- **Créer un barème en fonction du volume d'eau consommée.**
- **Créer un tarif de base pour un volume défini, toute consommation supérieure à ce volume étant davantage facturée.**
- **Facturer une taxe sur l'eau aux producteurs d'énergie et imposer des pénalités financières pour la surconsommation et la pollution.**
- **Récompenser ceux qui font des efforts pour réduire leur consommation d'eau avec des baisses des tarifs.**
- **Facturer les permis de forage de puits.**
- **Prélever des taxes locales pour tous les nouveaux lots.**
- **Majorer les tarifs et mettre en application des règlements plus contraignants pour les utilisateurs à grande échelle.**

Les municipalités préfèrent l'adoption de programmes axés sur les récompenses et inciter les citoyens à conserver l'eau grâce à des crédits fiscaux ou à des remboursements de taxes. Elles souhaiteraient également que des compteurs soient installés dans toute la province et que les tarifs correspondent véritablement au coût de l'eau. Autre préoccupation, la baisse de la consommation d'eau risque d'entraîner une diminution des fonds dont les municipalités ont besoin pour entretenir et améliorer leur infrastructure.

Exportations

En ce qui concerne les exportations, beaucoup de participants ont fait part d'un certain nombre de préoccupations sur l'acheminement d'eau en dehors de la province. La plupart souhaiteraient que les exportations d'eau soient tout simplement interdites. L'on nous a également dit de stopper le pompage d'eau pour la vente en bouteille jusqu'à ce que des mesures de contrôle plus efficaces soient mis en place, ainsi que d'interdire la vente de nos ressources en eau.

Valeur intrinsèque

Propos recueillis

L'eau n'est pas appréciée en tant que ressource naturelle.

Selon les participants, l'importance attribuée à la valeur de l'eau n'est pas suffisante. Ceci est directement lié, pour nombre d'entre eux, à un manque de connaissance sur les ressources en eau. Toujours selon ces derniers, l'acquisition de connaissances permet de revoir ses besoins, d'assumer les conséquences de ses actions ainsi que de considérer l'eau comme une ressource vitale. Selon certains participants, l'accès à l'eau devrait être considéré comme un privilège et non comme un droit. Pour d'autres en revanche, l'eau est un besoin vital sans lequel nous ne pouvons survivre.

Sensibilisation

Propos recueillis

Bien que la population soit de mieux en mieux informée sur tout ce qui se rapporte à l'eau, les Néo-Écossais n'apprécient pas cette ressource à sa juste valeur parce que leurs connaissances à ce sujet sont limitées.

Les participants, en très grande majorité, ont clairement relevé le besoin d'en savoir plus sur ce sujet; ils demandent donc au gouvernement de prendre les mesures suivantes pour faire en sorte que la prochaine génération soit pleinement consciente de l'importance de cette ressource :

- **Investir dans l'éducation.**
- **Offrir des programmes de sensibilisation communautaires.**
- **Faire participer les citoyens au travail de sensibilisation.**
- **Sensibiliser l'ensemble de la population pour que les citoyens comprennent bien les conséquences de leurs actions et apprennent à modifier leurs comportements.**
- **Former les promoteurs, les planificateurs et les conducteurs d'équipements à l'utilisation respectueuse des sols et à la valeur des zones humides.**
- **Intégrer aux programmes scolaires l'enseignement de l'écologie.**
- **Aider les groupes communautaires à mieux sensibiliser les citoyens sur la protection et la conservation de l'eau.**

En retour, les participants sont prêts à faire ce qui suit :

- **S'informer sur les différentes initiatives personnelles possibles.**
- **Sensibiliser leurs amis et leurs voisins.**
- **Suivre des formations et donner eux-mêmes ces formations.**
- **Participer à des projets communautaires.**
- **Se faire les champions de la conservation de l'eau.**
- **Animer des programmes de sensibilisation.**
- **Participer à des activités d'évaluation et de contrôle des ressources en eau.**

Propos recueillis

Nous possédons peu d'information sur les volumes d'eau que possède la Nouvelle-Écosse, et nous en savons encore moins sur l'état de ces ressources. Sans ces connaissances, comment pouvons-nous savoir quels aspects une stratégie sur l'eau doit-elle cibler?

Selon les participants, il n'y a pas suffisamment d'information sur la gestion des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse. Le manque d'information liée au contrôle de l'eau est particulièrement évident en ce qui concerne le rejet des eaux usées. Selon les participants, les usines de traitement des eaux usées sont inefficaces ou inadéquates, les fosses septiques ne sont pas convenablement entretenues, et les systèmes de collecte et de traitement ne sont pas en mesure de faire face aux surcharges et aux trop-plein résultant par exemple de violentes tempêtes.

Certains participants sont également préoccupés par les niveaux d'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture, les travaux routiers et le développement industriel, ainsi que par l'acidification et l'eutrophisation de nos lacs. Selon ces derniers, les ressources en eau ne sont pas suffisamment évaluées et contrôlées. Les informations disponibles sont considérées comme étant insuffisantes (peu détaillées) ou fausses. Toujours selon les participants, les zones tampons sont inadéquates et pas suffisamment respectées. Un des participants a indiqué qu'il existe un certain nombre d'obstacles à la salubrité de l'eau de puits, et que des analyses doivent être fréquemment effectuées. D'autres participants nous ont indiqué que le processus d'évaluation environnementale comporte des lacunes en ce qui concerne la gestion de la qualité de l'eau.

Plusieurs participants ont vivement recommandé à la Nouvelle-Écosse de renouveler ses pratiques en matière de recherches et d'entreprendre un inventaire complet et une analyse rigoureuse de ses ressources en eau. En particulier, les participants souhaiteraient que le ministère de l'Environnement fournisse des informations quantitatives sur l'interaction entre l'eau de surface et les eaux souterraines, et introduise une législation imposant aux promoteurs de soumettre des études hydrotechniques. Voici plusieurs autres recommandations faites par les participants :

- **Mettre en place un système d'évaluation complet et permanent des fosses septiques.**
- **Créer des données de base sur la consommation actuelle de l'eau, et faire en sorte que les résultats puissent être facilement accessibles et compréhensibles.**
- **Faire en sorte que les spécialistes aient accès aux technologies, pratiques et informations les plus récentes.**

Les municipalités souhaiteraient de plus que le réseau de contrôle actuel soit élargi et que l'ensemble des données recueillies soit accessible par tous à partir d'une base de données centrales. Le gouvernement devrait de plus inciter les différentes parties intéressées à contribuer.

Selon les participants, les aspects suivants semblent plutôt bien fonctionner : analyses d'échantillons d'eau, *Environmental Home Assessment Program*, contrôle des ressources d'eau locales par les groupes communautaires et certaines municipalités. Plusieurs participants ont indiqué que les inspecteurs du gouvernement semblent bien informés et sont disposés à fournir des informations sur certains aspects comme les fosses septiques et l'entretien des puits privés.

Propos recueillis

Les Néo-Écossais n'apprécient pas l'eau à leur juste valeur et donc la gaspillent. Les citoyens souhaitent avoir accès, que ce soit aujourd'hui ou à l'avenir, à des ressources en eau suffisantes et de qualité, et pour que cela se produise, leurs habitudes doivent changer. Ceci est directement lié à la perception de la valeur de l'eau, et l'établissement de tarifs correspondant à la valeur de cette ressource favorisera sa conservation.

Qualité et quantité

De façon générale, les participants pensent que tous les Néo-Écossais devraient avoir accès à de l'eau de qualité et en quantité suffisante, quelle que soit son utilisation, y compris les loisirs. Maintenir les cours d'eau propres pour permettre aux écosystèmes de bien fonctionner devrait être une priorité clé. Les participants sont préoccupés par l'envasement des voies navigables, la disparition des zones humides par remblayage, par la manipulation délibérée des plans d'eau, des cours d'eau et des zones humides, ainsi que par le manque de restrictions liées aux activités qui entraînent un gaspillage de l'eau, par exemple arroser un gazon ou la présence de nombreux robinets dans les espaces publics qui ne s'arrêtent pas automatiquement. Au Cap-Breton en particulier, les habitants ont exprimé leur inquiétude quant au pompage de l'eau dans les champs de captage.

Selon les participants, nous gaspillons nos ressources en eau, les industries consomment des volumes d'eau trop importants, ce qui entraînera à l'avenir des pénuries. Beaucoup de participants souhaiteraient que soient établies et mises en application des normes industrielles en matière de consommation d'eau. L'utilisation à grande échelle devrait être réglementée. Les ressources en eau ne doivent pas être seulement conservées, mais améliorées. L'utilisation des eaux grises devrait être autorisée.

Les participants sont prêts à réutiliser et à recycler l'eau qu'ils utilisent chaque fois que cela est possible, pour permettre aux systèmes de fonctionner le plus efficacement possible, ainsi que de moderniser leur plomberie si besoin est. Nombreux sont ceux qui limitent le nombre de douches, arrosent leur jardin avec de l'eau de pluie, utilisent des machines à laver le linge à chargement frontal et possèdent des toilettes et des pommes de douche à débit restreint. La consommation d'eau en bouteille est largement perçue comme étant superflue, c'est-à-dire comme quelque chose qui ne devrait être ni nécessaire, ni répandu. Embouteiller de l'eau pour la vente devrait être strictement réglementé, voire interdit. La plupart des participants ont indiqué que la stratégie sur l'eau potable est ce qui pour l'instant fonctionne le mieux pour la gestion actuelle des ressources en eau.

Les questions de contamination font également partie des principales préoccupations des participants, lesquels souhaiteraient que les pratiques minières qui polluent l'eau soient interdites. Selon certains participants, les lacs ne sont pas suffisamment propres pour s'y baigner; et selon d'autres, aucune protection n'existe à Halifax pour ceux qui possèdent des tuyaux en plomb ainsi que pour le refoulement des eaux.

Mesures de protection

En ce qui concerne les mesures à prendre pour protéger les ressources en eau, les participants nous ont fait part des préoccupations suivantes :

- **Trop de sel sur les routes**
- **Pas assez de ceintures vertes**
- **Conduite de VTT à travers les cours d'eau**
- **Manque de protection le long des zones riveraines**
- **Déforestation et zones tampons inadéquates**
- **Développement mal contrôlé**
- **Manque de recyclage, dans les zones urbaines, des matériaux de pavage des routes**
- **Toxicité importante des sols**

- **Épandage des forêts avec des produits chimiques**
- **Pollution venant des activités récréatives**
- **Ruissellements d'origine agricole et destruction des habitats naturels**

Les participants ont de plus indiqué qu'aucune norme provinciale n'existe pour la protection des ressources en eau, et que nous ne sommes pas suffisamment préparés pour les situations d'urgence. Les participants souhaitent donc que le gouvernement fasse preuve d'initiative en investissant dans l'infrastructure, en améliorant l'entretien des routes pour réduire la pollution, ainsi qu'en protégeant les zones qui constituent des tampons naturels entre les bassins hydrographiques et les zones urbaines et les terres agricoles. Les participants souhaitent également voir la restauration des zones humides (le travail de Canards Illimités Canada dans ce sens a été vivement félicité) et des mesures plus sévères contre les pollueurs. Les municipalités ont suggéré une approche à barrières multiples pour la protection de l'eau.

Les participants aux ateliers publics ont indiqué que la mise en œuvre de lignes directrices en matière de protection contre la sédimentation et l'érosion, ainsi que les tentatives de création de zones tampons dans le domaine de la foresterie constituaient un pas dans la bonne direction. La désignation de zones protégées, le travail de reboisement ainsi que les plans de protection des ressources en eau font également partie de la liste des améliorations que la province a récemment apportées à la gestion de l'eau.

Exportation

Selon les participants, le gouvernement devrait interdire le pompage d'eau pour la vente et les exportations faites par les compagnies privées.

Aménagement du territoire

Propos recueillis

L'aménagement du territoire n'existe pas. Le développement est galopant.

Responsabilité fédérale, provinciale et municipale

Les participants souhaiteraient voir la création de normes provinciales en matière d'aménagement du territoire. Certains ont proposé que chaque municipalité reçoive des directives visant à déterminer leur potentiel de croissance. D'autres souhaiteraient que les municipalités soient autorisées à limiter ou à interdire tout développement non conforme aux exigences relatives aux zones de croissance et à la protection environnementale.

Protection

Beaucoup de participants veulent une stratégie qui intègre les meilleures pratiques en matière d'aménagement du territoire ainsi que la mise en place de mesures de contrôle du développement des zones fragiles. La création de zones tampons devrait être exigée, et le développement de certaines zones devrait être autorisé seulement après avoir confirmé la capacité des bassins hydrographiques. Le développement dans les terres inondables doit être davantage contrôlé. Certains participants ont suggéré que le gouvernement devrait inciter les promoteurs à incorporer les zones humides en tant que biens de valeur et favoriser le développement responsable des infrastructures d'approvisionnement en eau. Tous les codes du bâtiment devraient comprendre des normes en matière d'économie des ressources en eau (plomberie).

En ce qui concerne l'eau potable, le développement en amont et à proximité met l'approvisionnement en eau en danger. Que ce danger soit réel ou non, certaines personnes qui s'approvisionnent en eau à partir de puits forés ou creusés ne savent plus si leur

Le système actuel est sûr et donc dépendent de l'eau en bouteille. Beaucoup de participants souhaiteraient que les zones tampons naturelles soient davantage protégées contre le développement des villes et l'agriculture, et certains voudraient que le développement le long des lacs et des cours d'eau soit tout simplement interdit.

Les municipalités voudraient des lois qui obligent les promoteurs à soumettre des études hydrotechniques

Technologie et outils

Propos recueillis

Nous devons innover et considérer les choses à long terme. Nous devons investir dans de nouveaux outils et dans de nouvelles technologies.

Selon beaucoup de participants, le gouvernement devrait utiliser des technologies novatrices, construire des toits végétaux ou développer un ensemble de surfaces vertes dans les villes afin de minimiser les ruissellements qui se produisent après une tempête, ou encore utiliser les cours d'eau pour des projets hydroélectriques à petite échelle. Un des participants aux ateliers a proposé l'utilisation de microsystèmes hydroélectriques par les personnes qui habitent dans des zones rurales.

La plupart des participants ont indiqué être disposés à investir dans des technologies de conservation de l'eau à la maison. Ces derniers regrettent que le gouvernement n'ait pas encore interdit la vente de certains équipements anciens et peu économiques en consommation d'eau comme les toilettes à 13 litres.

De nombreux participants aux ateliers souhaitent voir une stratégie qui légifère sur les technologies d'irrigation modernes et rend obligatoire l'utilisation de technologies de conservation dans toutes les nouvelles constructions. Toujours selon les participants, le gouvernement devrait investir pour que les experts dans le domaine puissent avoir accès aux technologies, pratiques et informations les plus récentes.

Prochaines étapes

Les informations que les consultations publiques nous ont permis de recueillir permettront d'élaborer une stratégie préliminaire sur la gestion des ressources en eau de la Nouvelle-Écosse. Les politiques actuelles sur la gestion de l'eau seront revues, et les commentaires et préoccupations des participants seront examinés. À la fin de l'année 2009, la stratégie préliminaire sera soumise à un autre processus de consultation pour confirmer l'orientation proposée. Le travail d'élaboration actuel d'une stratégie est dirigé par un comité interministériel sur la gestion de l'eau, lequel relève du ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse et regroupe 12 ministères.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse par l'un des moyens suivants : www.gov.ns.ca/nse/water

Courrier postal

Coordonnateur de la stratégie sur l'eau

Service de l'eau et des eaux usées

Environnement Nouvelle-Écosse

C.P. 442

5151, rue Terminal, 5^e étage

Halifax (N.-É.) B3J 2P8

Courriel

waterstrategy@gov.ns.ca

Téléphone

Pour en savoir plus ou obtenir des exemplaires supplémentaires

composez le :

1-877-9ENVIRO (936-8476) (sans frais)

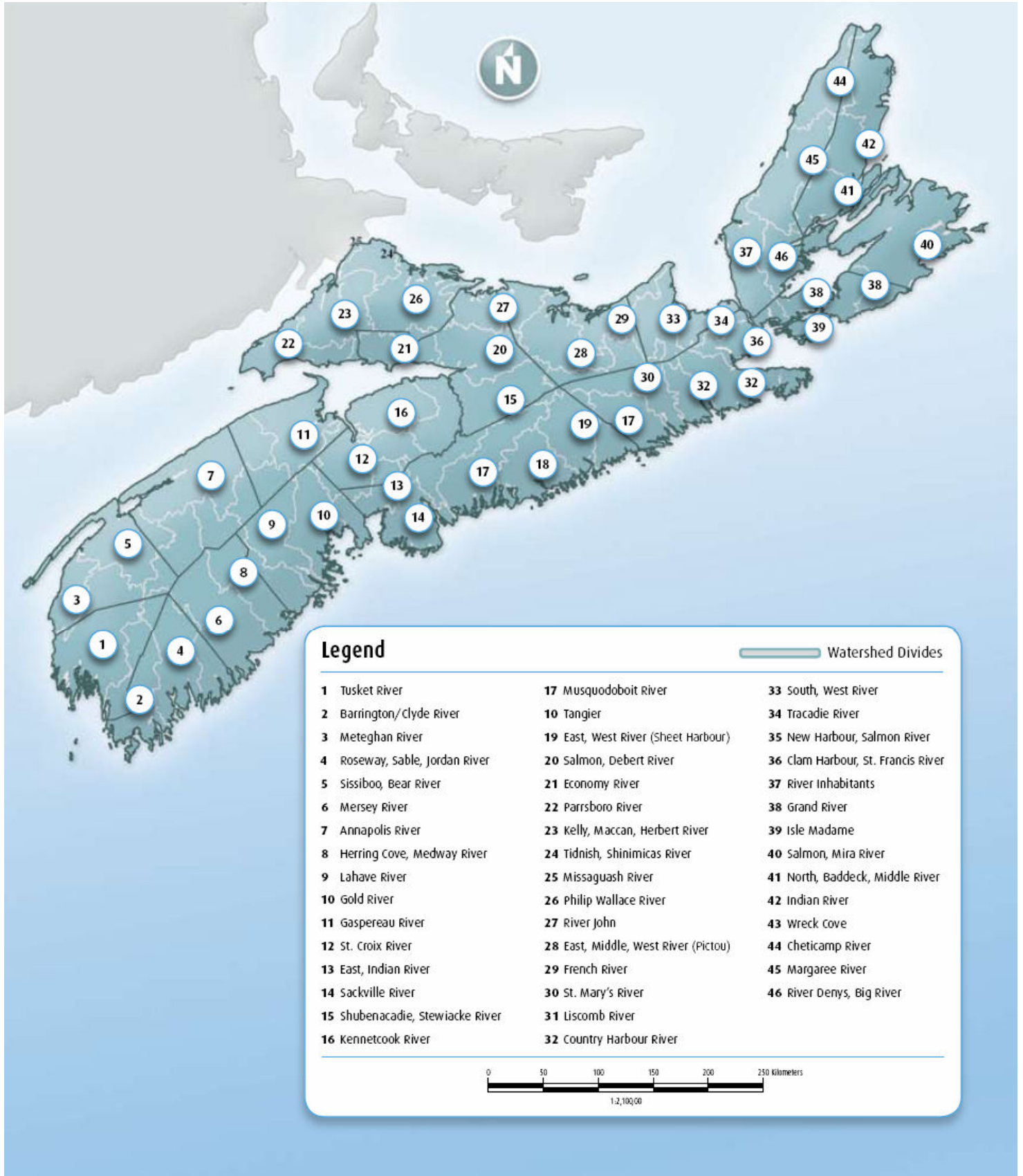
Ce numéro acheminera votre appel au bureau local le plus proche.

Télécopieur

Coordonnateur de la stratégie sur l'eau

902-424-0503

Annexe 1 : Principaux bassins hydrographiques de la Nouvelle-Écosse



Annexe 2 : Ateliers publics

Vous trouverez ci-dessous la liste des ateliers publics qui ont été organisés en Nouvelle-Écosse pendant les mois d'avril et de mai 2008 :

Oxford

Mardi 1^{er} avril

Lion's Hall, 4627, rue Upper Main

Truro

Mercredi 2 avril

Best Western Glengarry, 50, rue Willow

Bridgewater

Jeudi 3 avril

Wandlyn Inn, 50, rue North

Yarmouth

Mardi 15 avril

Caserne de pompiers, 221, rue Pleasant

Annapolis Royal

Mercredi 16 avril

Caserne de pompiers, 5, rue Saint Anthony

Kentville

Jeudi 17 avril

Caserne de pompiers, 416, rue Main

Stellarton

Lundi 28 avril

Musée de l'industrie, 147, rue North Ford

Antigonish

Mardi 29 avril

Keating Millennium Centre, campus Saint Francis Xavier

Mabou

Mercredi 30 avril

Mabou Community Hall

Sydney

Jeudi 1^{er} mai

Delta Sydney, 300 Esplanade

Sheet Harbour

Lundi 12 mai

Légion royale canadienne, 23566 Rte 7

Lower Sackville

Mardi 13 mai

Légion royale canadienne, 45, rue Sackville Cross

Cole Harbour

Mercredi 14 mai

Cole Harbour Place, 51 Forest Hills Parkway

Halifax

Jeudi 15 mai

St. Agnes Church, 5903, rue Mumford

Annexe 3 : Organismes qui ont déposé une demande officielle auprès du ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse

Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique

Aylesford and Loon Lake Property Owners Association

Service d'eau de la Municipalité régionale du Cap-Breton

Citizen Action to Protect the Environment

Clean Annapolis River Project

SCFP - Bureau régional de l'Atlantique

Conseil communautaire de santé Eastern Shore-Musquodoboit

Centre d'action écologique

Ikanawtiket

Comté de Kings, Ingénierie et travaux publics

Bassin hydrographique Lake Cady

Conseil communautaire de santé du comté de Lunenburg

Mining Association of Nova Scotia

Municipalité du comté de Colchester

Municipalité du district de Lunenburg

Municipalité de East Hants

Nova Scotia Environmental Network

Nova Scotia Federation of Agriculture

Nova Scotia Ground Water Association

Nova Scotia Home Builders Association

Nova Scotia Power Incorporated

Nova Scotia Salmon Association Adopt-A-Stream

Pitu'paq Partnership Society

Queens County Fish & Game Association

R.H. Loucks Oceanology Ltd.

Sackville Rivers Association

Soil & Water Conservation Society of Metro Halifax

Chapitre du Conseil des Canadiens South Shore

South Shore Naturalists Club

Southwest Paddlers Association

Ville d'Amherst

Ville de New Glasgow

Tusket River Environmental Protection Association

Association des municipalités de la Nouvelle-Écosse

Annexe 4 : Propos recueillis dans les municipalités, les associations et chez les professionnels

Propos recueillis dans les municipalités

Association des municipalités de la Nouvelle-Écosse

Selon cette association, les municipalités devraient pleinement participer à l'élaboration d'une stratégie sur l'eau puisqu'elles constituent la ligne de front des collectivités et ne sont pas que des parties intéressées. La stratégie en question devrait donc tenir compte des aspects suivants :

- Ressources humaines : Le nombre de personnes formées est-il suffisant pour satisfaire aux exigences? Existe-il des formations adéquates?
- Tarifs : Les municipalités devraient pouvoir davantage participer à l'établissement des tarifs. La Commission des services et d'examen peut coûter cher et comporte des obstacles en raison de son manque de souplesse face aux questions émergentes.
- Contrôle de l'eau : Comment les informations sur le contrôle de l'eau sont-elles utilisées? Les municipalités souhaiteraient que le gouvernement les informe sur les rapports qui ont été faits.
- Entretien des infrastructures rurales : L'association souhaiterait que les municipalités se fassent davantage aider pour qu'elles puissent en retour apporter un soutien aux propriétaires fonciers en ce qui concerne l'entretien des systèmes.
- Approche gestionnelle : Les municipalités préconisent l'adoption d'une approche gestionnelle axée sur la demande plutôt qu'une gestion de l'approvisionnement. Le gouvernement doit soutenir la coopération régionale.
- Participation des citoyens et sensibilisation : Les possibilités de mise en place de programmes de sensibilisation qui tiennent compte de la responsabilité personnelle doivent être déterminées. Le *Environmental Home Assessment Program* réussit parce que le formateur n'est pas un inspecteur.

Municipalité du comté de Colchester

La gestion des ressources en eau axée sur les bassins hydrographiques nécessite l'adoption d'une approche intégrée et le choix d'un « dirigeant ». Le comté de Colchester a demandé quelles seront les nouvelles exigences imposées au gouvernement local et à quels coûts. Il a été suggéré que les entreprises qui pompent de l'eau en grandes quantités devraient payer des droits et que même si la sensibilisation et la promotion sont importantes, il est impossible de parler de conservation tout en continuant à proposer des équipements inefficaces sur le marché.

Municipalité du district de Lunenburg

La Municipalité du district de Lunenburg a recommandé l'étude des avantages que présentent, pour les régions rurales, les réseaux d'égout résidentiels par rapport aux réseaux d'égout municipaux, et a suggéré que le gouvernement aide financièrement les propriétaires de maisons pour l'installation de systèmes septiques. Cette municipalité souhaiterait de plus qu'une surcharge soit imposée pour l'eau exportée; les fonds ainsi obtenus pourraient servir à financer des projets de protection de l'eau. Il est impératif que des ressources adéquates soient accordées à la mise en œuvre d'une stratégie sur la gestion de l'eau, que les responsabilités soient clairement définies, et que de nouveaux règlements soient mis en application par le gouvernement, puisque les municipalités ne possèdent tout simplement pas les ressources

nécessaires. Le manque de ressources a empêché cette municipalité de protéger ses trois bassins hydrographiques comme elle le devrait.

Municipalité de East Hants

Les municipalités doivent élaborer des stratégies permettant de désigner des zones de gestion des ressources en eau comprenant des zones humides et côtières. La loi sur les codes du bâtiment (*Building Code Act*) devrait être modifiée pour faire en sorte que les nouvelles constructions installent des systèmes de conservation de l'eau. En ce qui concerne les personnes ne pratiquant pas la conservation de l'eau, les permis et les taxes devraient être plus élevés. Le gouvernement devrait inciter les citoyens à installer des réservoirs d'eau de pluie.

Cette municipalité recommande également que le gouvernement envisage la mise en place d'un système de vérification et exige que les entreprises qui utilisent de l'eau pour leur fonctionnement ou la fabrication de leurs produits deviennent des gestionnaires de la qualité de l'eau. La création de cartes hydrologiques et de données fiables permettrait d'adopter une approche proactive quant à la protection de l'eau. Il est important que les municipalités informent leurs habitants, montrent l'exemple et adoptent les stratégies et les recommandations de la loi sur les objectifs environnementaux et la prospérité durable (*Environmental Goals and Sustainable Prosperity Act*).

Les habitants de la péninsule Avon ont exprimé certaines inquiétudes au sujet des activités minières et de l'expansion possible des activités de Fundy Gypsum, notamment en ce qui concerne les dommages subis par les puits privés pendant les dynamitages.

Service d'eau de la Municipalité régionale du Cap-Breton

Le Service d'eau de la Municipalité régionale du Cap-Breton souhaite voir davantage de consultations publiques et de sensibilisation des citoyens, l'élimination des politiques qui se recoupent, ainsi que la préservation des zones humides. Il recommande de plus au gouvernement de ne pas déléguer ces responsabilités. Le travail d'aménagement du territoire doit cibler les questions de développement le long ou près des cours d'eau.

Comté de Kings – Ingénierie et travaux publics

Le comté de Kings souhaite que l'on insiste davantage sur la protection, la mise en application des lois et des règlements, l'adoption de règlements sur l'aménagement du territoire, ainsi que la conservation. Les exportations d'eau devraient être interdites. Il faudrait créer des cartes indiquant les zones où les nappes phréatiques sont rares ou peu profondes, effectuer une évaluation régionale des aquifères au niveau provincial, et s'assurer que les réserves d'eau existantes sont de qualité et suffisantes avant de délivrer des permis de construire. La planification du développement devrait tenir compte des fonctions naturelles des réserves d'eau, et des évaluations des risques devraient être effectuées pour les zones sensibles. L'utilisation de l'eau devrait être systématiquement mesurée. Les fonds nécessaires devraient être déboursés par les promoteurs, le gouvernement, les entreprises, les amendes données pour infraction aux règlements, les particuliers, ainsi que les revenus des services publics, et devraient être redistribués aux municipalités. Le gouvernement doit faire preuve d'initiative et investir dans de nouvelles technologies.

Municipalité de East Hants, ingénierie

(Les remarques suivantes viennent du personnel du service d'ingénierie.)

Actuellement, les promoteurs ne sont pas tenus d'évaluer les réserves d'eau souterraine disponibles. Le gouvernement devrait permettre aux municipalités de contraindre les promoteurs à effectuer des études hydrogéologiques. Les propriétaires devraient être mieux informés sur tout ce qui se rapporte à l'eau dans leur région et sur les rabais offerts à ceux qui conservent l'eau. La consommation d'eau devrait être systématiquement mesurée, et les utilisateurs de quantités d'eau importantes devraient se procurer des permis de pompage. Des fonds devraient être de nouveau

accordés pour les programmes de gestion des bassins hydrographiques. Les frais perçus devraient permettre d'engager des gestionnaires ou des gardiens pour les bassins en question.

Les données portant sur les quantités d'eau disponibles sont essentielles à une bonne gestion de ces dernières. Le gouvernement doit contrôler les stations hydrométriques pour mieux enregistrer les quantités totales qui sont pompées. Tous les bassins hydrographiques devraient être protégés et surveillés par le gouvernement. Un travail de collaboration pourrait être fait entre les responsables, les municipalités, les propriétaires fonciers et les industries pour éliminer les problèmes de compétence entre les différents gouvernements. Nous avons besoin d'une approche plus globale par rapport aux questions de développement.

Ville d'Amherst

Des stratégies de protection complètes des sources d'eau devraient être mises en place. Pour ce faire, il faut résoudre les conflits avec les propriétaires fonciers et les municipalités voisines. Le service d'eau public devrait au moins posséder la zone de protection centrale (comme le réservoir et les puits profonds). La loi de la Nouvelle-Écosse sur les gouvernements municipaux (*Municipal Government Act*) doit être mise à jour et améliorée pour aider les services d'eau publics. Le gouvernement doit également aider ces services à régler tout problème de résistance de la part des municipalités voisines quand un bassin hydrographique se trouve dans une municipalité adjacente, ainsi qu'à trouver des moyens de s'entendre avec les propriétaires fonciers réfractaires.

Ville de New Glasgow, ingénieur municipal

En ce qui concerne le bassin hydrographique du Forbes Lake, cette ville ne sait pas exactement dans quelle mesure le contrôle des activités permettra de gérer efficacement cet important bassin. La Ville de New Glasgow recommande donc vivement que le gouvernement autorise un plus grand contrôle des régions rurales où l'aménagement du territoire n'existe pas, afin que les services d'eau puissent mieux contrôler les zones dans lesquelles se trouvent les bassins hydrographiques. Le service d'eau utilise actuellement une approche à barrières multiples et recommande que celle-ci soit adoptée dans toute la province.

Les questions de quantité et de qualité préoccupent également cette ville, et celle-ci propose que des restrictions soient imposées aux activités forestières, et que les ruissellements issus de l'agriculture ainsi que les systèmes septiques soient davantage contrôlés. Il serait également important de promouvoir les techniques de conservation de l'eau, ainsi que de rendre obligatoire l'utilisation de compteurs et de systèmes de détection des fuites.

Ce que les associations nous ont dit

Nova Scotia Ground Water Association

Il n'existe actuellement aucun règlement permettant de contrôler l'utilisation ou le fonctionnement des systèmes géothermiques, lesquels sont de plus en plus en demande. Ces règlements sont nécessaires pour protéger les aquifères et pour assurer le partage équitable des ressources. En l'absence de réglementation, la croissance de la demande ainsi que du nombre de fournisseurs pourrait avoir des conséquences graves sur les nappes phréatiques. Nous devons donc obtenir les données scientifiques nécessaires à l'évaluation du problème et à l'amélioration des systèmes et de leur efficacité.

Ikanawtiket Maritime Aboriginal Peoples Council

Ikanawtiket a identifié cinq domaines d'intérêt particuliers : règlements trop larges, inadaptés et trop vagues; inventaire des ressources en eau; études d'impact pour les bassins hydrographiques résidentiels, sensibilisation des citoyens, planification pour l'avenir. La stratégie ne peut pas se résumer à un document statique.

On a également suggéré que la loi sur l'environnement (*Environment Act*) soit améliorée. Le gouvernement devrait mettre en application des règlements plus contraignants sur l'utilisation de l'eau, et les promoteurs devraient être obligés de prouver que leurs projets ne grèvent pas les ressources hydrologiques voisines. Nous devons recruter davantage d'agents chargés de l'application des lois, de techniciens et de fonctionnaires compétents, de régulièrement mettre en place des programmes de sensibilisation ainsi que des programmes éducatifs stratégiques qui ciblent les zones humides, pour les propriétaires fonciers. Le gouvernement devrait favoriser la création de groupes communautaires chargés des bassins hydrographiques, aider les municipalités à se conformer aux normes environnementales, ainsi que renforcer les programmes de fiducie foncière. Les zones protégées par la loi devraient être plus grandes.

En cas d'urgence, la Nouvelle-Écosse doit posséder un plan d'intervention efficace auquel chaque citoyen a accès. Le public doit également avoir accès à davantage d'informations sur les avantages que comporte une utilisation intelligente de l'eau, et à davantage de données sur les puits; de plus, les exportations d'eau doivent être régies par une législation claire. Les fonds nécessaires doivent provenir des taxes et des frais d'utilisation et être consacrés au renforcement et à la mise en application des règlements, aux travaux de restauration, ainsi qu'aux plans d'intervention d'urgence.

Nova Scotia Environmental Network (NSEN)

Le NSEN souhaite que l'on cible davantage les efforts de conservation et la prévention de la pollution, et que soit créé un conseil de gestion des bassins hydrographiques. Il serait important de distinguer les problèmes des zones urbaines des problèmes des régions rurales. L'intégrité écologique doit être évaluée grâce à des programmes de surveillance. La stratégie à mettre en place doit comporter des calendriers et des cadres clairs et préciser les responsabilités de chacun en identifiant les recoupements, les conflits et les lacunes.

Le réseau souhaite que le gouvernement :

- **optimalise les efforts de protection grâce à un aménagement efficace du territoire et élabore des directives précises;**
- **communique efficacement et sensibilise les promoteurs;**
- **crée des zones tampons d'une largeur minimale de six mètres (20 pieds) et accorde davantage de ressources à la gestion pour tous les secteurs ainsi qu'à la collecte de données;**
- **fasse appel à des groupes communautaires et forme mieux les preneurs de décisions et les parties intéressées;**
- **réduise les risques de situations d'urgence et examine les pratiques des autres pays.**

Pitu'paq Partnership Society

La Pitu'paq Partnership Society se préoccupe avant tout de l'inventaire et de la protection des ressources en eau, surtout dans les zones sensibles où il y a contact entre l'eau douce et l'eau salée. Le gouvernement devrait donc s'inspirer des connaissances et des légendes mi'kmaq traditionnelles en ce qui concerne la gestion des ressources en eau.

La Pitu'paq Partnership Society souhaite que les politiques sur la protection de l'eau soient renforcées, ainsi que celles sur la protection des zones humides, et qu'un inventaire complet des ressources d'eau actuelles soit effectué. Le processus en question doit tenir compte des droits accordés en vertu des traités. La Pitu'paq Partnership Society est prête à renoncer à certains développements pour protéger les ressources en eau, à se conformer aux divers règlements, ainsi qu'à inciter les citoyens à prendre part au processus de consultation. Les coûts relatifs à la mise en œuvre d'une stratégie sur les ressources en eau de la province devraient être partagés par tous les niveaux de gouvernement.

Citizen Action to Protect the Environment, comté de Hants

Le gouvernement doit faire preuve d'initiative et trouver des façons de protéger les bassins hydrographiques. Il serait important de favoriser davantage, en ce qui concerne la sylviculture, les récoltes sélectives ainsi que la gestion des forêts inéquiennes. Nous devons de plus limiter les expositions aux contaminants chimiques et éviter que les effluents miniers pénètrent les voies navigables.

Centre d'action écologique (CAE)

Le CAE a demandé au gouvernement de faire preuve de leadership et d'agir en fonction des programmes et des règlements actuels. La Nouvelle-Écosse doit se préparer aux changements climatiques et évaluer l'intégrité de ses écosystèmes, et pas seulement la qualité de l'eau. Le CAE recommande de plus une gestion de chaque bassin hydrographique, l'incorporation des meilleures pratiques en matière d'aménagement du territoire dans les politiques et les règlements, et la création d'une politique provinciale sur les zones humides. Le travail du gouvernement devrait être relié aux efforts communautaires, et des protocoles de surveillance devraient être créés et associés à un engagement communautaire. Des études complémentaires sont nécessaires pour combler les lacunes actuelles. Enfin, la stratégie à mettre en œuvre devrait prévoir la création de règlements précis ainsi que leur mise en application.

South Shore Naturalists Club

Afin de pouvoir avancer dans la bonne direction, nous devons acquérir des connaissances scientifiques solides sur la nature et l'importance des ressources en eau de la province. Nous devons favoriser et soutenir les pratiques agricoles et forestières responsables, et mettre en application de façon rigoureuse les règlements visant à protéger les cours d'eau. Des mesures de réparation devraient être imposées aux personnes qui enfreignent ces règlements, par exemple planter des arbres pour remédier au déboisement superflu. L'infrastructure actuelle devrait être mise à niveau.

Nova Scotia Federation of Agriculture

Les changements climatiques exigent que l'on adapte notre approche. Les pratiques de conservation produisent des résultats optimaux quand elles sont comprises par tous et mises en œuvre avec des mesures incitatives. La fédération a pour objectif de protéger et d'améliorer la qualité de l'eau grâce à la recherche, l'éducation et le développement, ainsi que de faciliter la communication entre les différents secteurs. Celle-ci fait face à un certain nombre de défis comme l'augmentation de la demande, la faible priorité de l'agriculture en ce qui concerne les allocations, la limite des connaissances et des ressources, l'atténuation des impacts des changements climatiques, ainsi que l'augmentation des coûts nécessaires à la gestion des eaux usées.

La fédération aimerait que l'eau soit sûre et de qualité. La gestion des ressources en question devrait être effectuée en fonction des bassins hydrographiques et mettre en œuvre les meilleures pratiques en la matière. Les politiques relatives à la gestion des ressources en eau doivent tenir compte des questions de sécurité, de sécheresse et de réglementation. Les initiatives industrielles actuellement en cours ciblent la planification de la gestion des éléments nutritifs, la planification de fermes agroenvironnementales, l'élaboration d'une approche intégrée pour la gestion des bassins hydrographiques (p. ex. le projet Thomas Brook), le recrutement d'un coordonnateur chargé de la gestion des ressources en eau, l'initiative pilote sur l'évaluation de la santé des zones riveraines et de planification stratégique, le site Web d'information sur les ressources d'eau dans l'agriculture, ainsi que les communications.

Enfin, il existe un lien fondamental entre la sécurité alimentaire et la sécurité de l'eau. Toute discussion à ce sujet doit intégrer la communauté des agriculteurs.

Clean Annapolis River Project (CARP)

Ce projet propose l'intégration de prises de décisions à l'échelle des bassins hydrographiques dans les différents niveaux de gouvernement, ainsi que l'adoption d'une approche communautaire par rapport à la gestion des ressources en eau. Plus de 40 groupes communautaires participent actuellement, à différents niveaux, au contrôle et à la protection de l'eau; il s'agit donc là d'une ressource considérable. Les principaux écosystèmes et les zones tampons riveraines doivent être protégés. Enfin, nous recommandons que des méthodes douces soient adoptées pour tous les efforts de conservation de l'eau.

Tusket River Environmental Protection Association (TREPA)

Cette association recommande que soit adoptée une approche basée sur les bassins hydrographiques, c'est-à-dire que seuls les conseils et les comités possédant un mandat clair et une autorité en la matière puissent s'occuper efficacement de la situation. Selon cette association, le mauvais aménagement du territoire et le développement non réglementé sont les premières causes de la dégradation des écosystèmes; celle-ci recommande donc la création de programmes de contrôle ainsi qu'une stricte mise en application de ces derniers. De façon générale, interdire tout développement dans les zones humides constitue la solution la mieux adaptée au problème.

Conseil communautaire de santé Eastern Shore Musquodoboit

Les solutions se rapportant au port d'Halifax doivent être mises à jour en fonction de la nouvelle législation sur les eaux usées récemment annoncée par le gouvernement fédéral. Toutes les lacunes présentes au niveau des responsabilités doivent être comblées. Toute nouvelle législation doit tenir compte de l'intégrité des écosystèmes, de la protection des ressources en eau, de la participation des utilisateurs, ainsi que des notions d'efficacité, de conservation, de gestion préventive et de droits découlant de la loi. Le gouvernement devrait utiliser des méthodes de gestion dites « douces », lesquelles reposent sur des systèmes d'approvisionnement à petite échelle et renouvelables.

Les systèmes de tarification doivent être créés en fonction du coût des services d'eau. La capacité scientifique doit être améliorée, et l'ensemble des données doit être contrôlé. Ce conseil recommande de plus d'examiner les approches suivantes : planification des bassins hydrographiques, principes de gestion préventive, prévention de la pollution, conservation et utilisation de méthodes douces. Il faudrait également permettre une utilisation plus importante des réservoirs d'eau ainsi que des eaux grises. Enfin, le gouvernement doit rendre les informations plus accessibles.

Sackville Rivers Association

Les trois principales préoccupations liées au bassin hydrographique de la rivière Sackville sont les suivantes : manque de gestion du bassin, pluies acides, et envasement, sédimentation et érosion.

L'association recommande que la stratégie impose que tous les cours d'eau et zones humides de la Nouvelle-Écosse soient protégés par des zones tampons naturelles. Les terres inondables doivent être identifiées et cartographiées, et la législation devrait limiter le développement dans ces zones. Cette association propose de nombreuses choses pour la gestion des eaux pluviales d'orage dans les zones nouvellement développées ainsi que dans celles qui connaissent un renouveau; en voici quelques exemples : éviter toute augmentation nette des ruissellements, mettre en place des plans de contrôle de la sédimentation et de l'érosion, créer des mesures incitatives, offrir une certification au personnel, et utiliser les technologies vertes.

L'association souhaite que des normes provinciales obligatoires ainsi que des limites soient imposées pour le développement du territoire. En ce qui concerne les opérations forestières, celle-ci propose un certain nombre de recommandations sur les coupes à blanc, la construction de routes, la perturbation des cours d'eau et l'envasement. Elle suggère également que le contrôle des émissions doit être plus rigoureux et qu'un programme de chaulage de toutes les rivières acides soit mis en œuvre. Les refuges d'eau froide doivent être identifiés et protégés. En ce qui concerne l'eutrophisation des voies d'eau, des techniques d'atténuation doivent être mises au point pour tous les lacs qui se situent au-dessus du niveau naturel.

D'autres aspects ont été mentionnés, par exemple le manque de financement nécessaire à la mise en application des règlements, les questions de protection et de restauration, ainsi que le pompage d'eau excessif par les agriculteurs, les municipalités et les industries. Chaque utilisation devrait être mesurée, ainsi que le débit de chaque cours d'eau. Certaines préoccupations concernent les conflits de compétence. L'association recommande donc que les règlements soient simplifiés et que les interventions soient coordonnées. L'utilisation de pesticides, d'herbicides et d'engrais doit être limitée, et les eaux usées ne devraient jamais être rejetées dans les cours d'eau.

L'association demande également que la stratégie intègre le concept de « perte nette nulle » — c'est-à-dire que les zones humides qui ont disparu ou qui sont en mauvais état doivent être restaurées. Tout obstacle superflu doit être éliminé, et l'utilisation de véhicules hors route qui entraînent de l'érosion, de la sédimentation et une perturbation des habitats naturels doit être rigoureusement réglementée. L'association recommande de plus qu'un ensemble de données de base soit établi, que les cours d'eau menacés soient répertoriés, et que tous les projets importants subissent une étude d'impacts complète. Enfin, la stratégie doit être mise à jour en permanence.

Southwest Paddlers Association

La Southwest Paddlers Association souhaite que les bassins hydrographiques soient le cadre de base de toutes les questions liées à l'eau, et que des groupes chargés des bassins hydrographiques soient créés dans toute la province. L'accès du public à l'eau doit être maintenu ou rétabli, et l'accès à de l'eau propre pour une consommation personnelle doit avoir priorité sur les besoins commerciaux, même s'il est préférable qu'un équilibre existe entre ces besoins. Nous devons promouvoir le tourisme aquatique respectueux de l'environnement tout en s'assurant que nos bassins hydrographiques et nos écosystèmes sont protégés.

Les efforts de reboisement devraient être intensifiés, le lit des cours d'eau où des barrages ou des moulins ont été supprimés devrait être restauré; il en va de même pour les rivières polluées par les effluents miniers. Cette association encourage la coopération intergouvernementale en ce qui concerne la mise en application des lois et la sensibilisation des citoyens, et souhaite que les fonctions et les responsabilités de chacun soient clairement définies.

Ce que les professionnels nous ont dit

Professeur, Université Dalhousie

Nous devons définir des valeurs communes et adopter une position claire sur ces dernières. Notre avenir même est en jeu; nous devons donc réduire la demande en eau. Nous devons nous assurer que le développement de nos villes ne menace pas les parties qui se trouvent en amont des principaux systèmes d'approvisionnement. Tout développement entraînant la disparition de caractéristiques hydrologiques clés (comme l'expansion des carrières de gypse) devrait être interdit. Les activités potentiellement polluantes devraient être limitées et les zones tampons riveraines restaurées.

Nous devons faire en sorte que nos besoins économiques soient des besoins véritables. Nous devons accorder la priorité à des modes de consommation qui ciblent des besoins de base, et dans certains cas, la conservation des ressources en eau devrait être rendue obligatoire. Des fonds devraient être consacrés au développement des capacités locales liées à la gestion intégrée des ressources en eau, de façon à protéger ces dernières, à mettre en œuvre des moyens technologiques plus efficaces, ainsi qu'à mener des projets de restauration.

La gestion des ressources d'eau doit faire appel à la participation citoyenne. Les communautés doivent donc être présentes à tous les stades des prises de décisions, avec de plus une meilleure communication et la mise en place d'informations et de ressources adéquates à tous les niveaux. Il faut donc une participation multiple, clairement définir les fonctions et les responsabilités de chacun, ainsi que créer des politiques sur l'eau et l'aménagement du territoire.

Hydrogéologue, consultant privé

Un des hydrogéologues de la Municipalité régionale d'Halifax souhaite que les zones menacées par une montée du niveau de la mer soient cartographiées et que des mesures de contrôle adéquates soient mises en place. En cas de situation d'urgence, il faudrait établir des centres compatibles avec l'importance de la population. Il faut en outre mettre en place des plans d'urgence — le gouvernement devrait effectuer une évaluation des risques pour identifier les systèmes d'approvisionnement vulnérables.

Le public devrait avoir accès à des données en temps réel qui ont été analysées. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de données quantitatives sur les zones humides ainsi que des paramètres budgétaires mieux définis pour les ressources en eau. Nous devons répertorier et documenter les aquifères menacés par les sources de contamination naturelles. Le public devrait avoir accès, directement sur le Web, aux emplacements des systèmes d'approvisionnement en eau municipaux et enregistrés, ainsi qu'à des données sur la qualité de l'eau.

Nous devons créer une base de données sur la qualité de l'eau, à la fois pour l'eau de surface et l'eau souterraine. La base de données actuelle sur les puits doit être mise à jour, et la législation relative à la protection de la vie privée doit être repensée. Nous devons identifier les puits abandonnés — parmi ces puits, trop n'ont pas été condamnés comme il le faut. Nous devons mettre en place des règlements ou des directives sur l'installation, la construction et les essais des pompes géothermiques, ainsi que des plans d'urgence pour les fuites, etc. En ce qui concerne les tests portant sur la capacité des aquifères, le gouvernement devrait rétablir les règlements prévoyant des essais de 72 heures pour tous les puits non résidentiels, puisque les lacunes actuelles représentent une perte énorme pour les données nécessaires à l'évaluation des nappes phréatiques et à leur gestion.

Des règlements précis sur la longueur minimale du cuvelage et sur les joints, ou sur la délimitation de zones de gestion particulières devraient être mis en place pour réduire les risques au niveau de la santé publique. En outre, nous devons identifier les zones dans lesquelles les puits doivent être construits en fonction de règlements plus rigoureux. Les propriétaires ne devraient pas être autorisés à construire eux-mêmes leur puits ou à y faire des travaux, puisque cela

pose des risques pour la gestion et la protection des aquifères; de plus il est impossible de vérifier si ces derniers respectent la réglementation.

Propriétaire d'une petite exploitation agricole (agriculture et foresterie)

La propriétaire d'un terrain de 200 acres nous a dit que selon elle les bassins hydrographiques et les zones humides devraient être mieux protégés, et que des zones tampons adéquates devraient être créées, ainsi qu'un système de contrôle efficace. Selon cette personne, nous devons restaurer les zones humides qui ont disparu. Les terres inondables devraient également être protégées, et un programme de mesures incitatives devrait être créé pour permettre aux propriétaires de parcelles boisées de placer le bois d'œuvre dans les zones humides et le long des cours d'eau afin d'améliorer leur qualité. Un programme de compensation devrait être mis en place pour les terres qui ont été confisquées dans le but de créer des zones tampons.

Nova Scotia Power Incorporated (NSPI)

Selon la NSPI, pour qu'une stratégie sur l'eau soit efficace, celle-ci doit prévoir la consultation des différentes parties intéressées, des programmes de contrôle environnemental, des modèles de gestion des eaux de surface, une approche de gestion des risques, des modes de financement précis, ainsi que tenir compte des changements climatiques et des énergies renouvelables.

